

**« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « SPORTS DE GLACE »**

| <p align="center"><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b></p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>  | <p align="center"><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b></p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>   | <p align="center"><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b></p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport.<br/>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>  |  |
|--|--|---|--|
|  |  | <p align="center"><b>MODALITES D'EVALUATION</b></p>   | <p align="center"><b>CRITERES D'EVALUATION</b></p>   |
| <p align="center"><b>UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</b></p>   |  |   |  |
| <p><b>Participation au fonctionnement de la structure de sports de glace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil, information et orientation des différents publics et en particulier les publics en situation de handicap au sein de la structure proposant la pratique des sports de glace en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques</li> <li>- Mise en œuvre d'actions de communication et de promotion de la structure proposant la pratique des sports de glace en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur</li> <li>- Promotion des activités sports de glace au travers du développement des nouvelles pratiques (free-style, sauts de barils, ice cross down hill,...) en relation avec les collectivités locales, le secteur scolaire et les entreprises, en favorisant l'intégration de tous</li> <li>- Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques</li> </ul> | <p>C1.1- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p> <p>C1.3- Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p> | <p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul> | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés</li> <li>- Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués</li> <li>- Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics.</li> <li>- Garantit l'intégrité physique et morale des publics</li> <li>- Se situe dans la structure</li> <li>- Situe la structure dans les différents types d'environnement</li> <li>- Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous</li> </ul> |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p>singulières des différents publics</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable</li> <li>- Gestion du matériel</li> </ul>  |  |   |   |
| <b>UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</b>   |  |   |   |
| <p><b>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des sports de glace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception d'un calendrier d'animations, d'un programme d'activités s'inscrivant dans le cadre du projet global et des objectifs de la structure de sports de glace</li> <li>- Proposition de projets d'animation prenant en compte les caractéristiques du contexte de son intervention</li> <li>- Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure de sports de glace prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics</li> <li>- Conduite d'actions de sensibilisation et d'animation dans les activités sports de glace visant une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en adaptant la démarche et les outils aux singularité des interlocuteurs</li> <li>- Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans la structure dans des conditions optimales de</li> </ul> | <p>C2.1- Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2- Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p> <p>C2.3- Évaluer un projet d'animation.</p> | <p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul> | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative</li> <li>- Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</li> <li>- Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués</li> <li>- Planifie les étapes de réalisation</li> <li>- Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</li> <li>- Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics</li> <li>- Produit un bilan</li> <li>- Identifie des perspectives d'évolution</li> </ul> |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p>sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du budget des activités à réaliser</li> <li>- Réalisation de bilan et proposition de perspectives d'actions futures</li> </ul> |  |  |  |
|--|--|--|--|

**UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES SPORTS DE GLACE**

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <p><b>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage dans les activités sports de glace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation de situations recueillies dans des documents de référence pour conduire des cycles d'apprentissage dans les activités sports de glace</li> <li>- Définition de progressions pédagogiques dans les activités sports de glace en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</li> <li>- Proposition de situations pédagogiques dans les activités sports de glace adaptées aux caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- Mise en place de situations d'apprentissage dans les activités sports de glace permettant la collaboration entre les pratiquants</li> <li>- Evaluation de séances et de cycles dans les activités sports de glace en regard des objectifs définis et des caractéristiques</li> </ul> | <p>C3.1- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en sports de glace en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en sports de glace à partir des particularités des publics impliqués.</p> <p>C3.3- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en sports de glace notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p> | <p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ la production d'un dossier comprenant un cycle d'animation pour un public de niveau initiation</p> <p>2/ une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance d'animation issue du cycle présenté dans le dossier suivie d'un entretien.</p> | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilise les connaissances liées à l'animation des différentes pratiques sportives en sports de glace adaptées aux caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- Fixe les objectifs, organise la séance ou le cycle, et les modalités d'organisation en lien avec les singularités des pratiquants</li> <li>- Prend en compte les caractéristiques du public notamment en situation de handicap dans la préparation de la séance ou du cycle</li> <li>- Programme une séance ou un cycle en fonction des objectifs et en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</li> <li>- Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</li> <li>- Adapte son action pédagogique aux publics en prenant en compte leurs singularités</li> <li>- Construit et utilise des outils d'évaluation adaptés</li> <li>- Evalue son action</li> <li>- Evalue la progression des pratiquants en prenant en</li> </ul> |
|---|---|--|---|

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| singulières des différents publics  |   |  | compte leurs singularités   |
| <b>UC 4A – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L’OPTION « DISCIPLINES D’EXPRESSION SUR GLACE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D’ANIMATION OU D’APPRENTISSAGE</b>   |   |  |   |
| <p><b>Encadrement des disciplines d’expression sur glace en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux disciplines d’expression sur glace dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics</li> <li>- Veille aux conditions de sécurité particulière de la pratique des disciplines d’expression sur glace et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l’intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</li> <li>- Aménagement des lieux d’exercice choisis en respectant les impératifs de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</li> <li>- Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques</li> <li>- Contribution à la construction de la citoyenneté en particulier au travers de l’initiation aux fonctions d’officiel et à l’arbitrage en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics</li> <li>- Veille au comportement des pratiquants sur et en dehors du terrain en prenant en compte leurs caractéristiques singulières</li> </ul> | <p>C4.1A- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option disciplines d’expression sur glace en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2A- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l’option disciplines d’expression sur glace afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3A- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p> | <p>L’épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ une démonstration technique en sécurité composée des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une pirouette combinée ;</li> <li>- un saut simple dans la gamme des 6 sauts existants (axel, boucle, boucle-piqué, flip, lutz, salchow);</li> <li>- une séquence de pas composée de 4 retournements difficiles dans la gamme des 7 retournements existants en faisant varier le pied droit et le pied gauche (rocker, contre-rocking, bracket, twissle, boucle, choctaw, mohawk);</li> <li>- une séquence de pas, patinés en parallèle avec un autre stagiaire, composée de deux retournements simples et de deux pas de base minimum en faisant varier le pied droit et le pied gauche, le déplacement avant et le déplacement arrière.</li> </ul> <p>2/ une mise en situation professionnelle consistant en la conduite en sécurité d’une séance d’apprentissage en disciplines d’expression sur glace suivie d’un entretien.</p> | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise les techniques de l’option disciplines d’expression sur glace</li> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d’apprentissage et dans une logique inclusive</li> <li>- Propose une séance ou un cycle d’apprentissage en disciplines d’expression sur glace en veillant à respecter l’intégration de tous</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de l’option disciplines d’expression sur glace en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique de l’option disciplines d’expression sur glace dans les équipements de pratique des sports de glace</li> <li>- Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques en prenant en compte les caractéristiques singulières des publics</li> <li>- Aménage l’espace de pratique ou d’évolution</li> <li>- Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</li> <li>- Veille à l’entretien du matériel et de l’espace de pratique ou d’évolution</li> <li>- Veille à l’intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques)</li> </ul> |

**UC 4B – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L’OPTION « DISCIPLINES DE VITESSE SUR GLACE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D’ANIMATION OU D’APPRENTISSAGE**

**Encadrement des disciplines de vitesse sur glace en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.**

- Initiation aux disciplines de vitesse sur glace dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics
- Veille aux conditions de sécurité particulière de la pratique des disciplines de vitesse sur glace et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l’intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité
- Aménagement des lieux d’exercice choisis en respectant les impératifs de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.
- Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques
- Contribution à la construction de la citoyenneté en particulier au travers de l’initiation aux fonctions d’officiel et à l’arbitrage en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics
- Veille au comportement des pratiquants sur et en dehors du terrain en prenant en compte leurs caractéristiques singulières

C4.1B- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option disciplines de vitesse sur glace en lien avec les singularités des pratiquants

C4.2B- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l’option disciplines de vitesse sur glace afin que chaque sportif évolue en sécurité

C4.3B- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité

L’épreuve certificative est réalisée au moyen de :

1/ une démonstration technique en sécurité composée des éléments suivants :

- un équilibre de quinze mètres minimum en ligne droite sur un pied, gauche puis droit, en position basse bras dans le dos,
- un équilibre de quinze mètres minimum en courbe sur un pied, gauche puis droit, en position basse,
- départ arrêté, un tour de piste avec quatre poussées maximum en ligne droite et quatre croisés maximum en virage en position de recherche vitesse.

2/ une mise en situation professionnelle consistant en la conduite en sécurité d’une séance d’apprentissage en disciplines de vitesse sur glace suivie d’un entretien.

Le candidat :

- Maîtrise les techniques de l’option disciplines de vitesse sur glace
- Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d’apprentissage et dans une logique inclusive
- Propose une séance ou un cycle d’apprentissage en disciplines de vitesse sur glace en veillant à respecter l’intégration de tous
- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de l’option disciplines de vitesse sur glace en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants
- Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique de l’option disciplines de vitesse sur glace dans les équipements de pratique des sports de glace
- Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques en prenant en compte les caractéristiques singulières des publics
- Aménage l’espace de pratique ou d’évolution
- Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
- Veille à l’entretien du matériel et de l’espace de pratique ou d’évolution
- Veille à l’intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques)

**UC 4C – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L’OPTION « DISCIPLINES DE DESCENTE SUR GLACE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D’ANIMATION OU D’APPRENTISSAGE**

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p><b>Encadrement des disciplines de descente sur glace en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux disciplines de descente sur glace dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics</li> <li>- Veille aux conditions de sécurité particulière de la pratique des disciplines de descente sur glace et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l’intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</li> <li>- Aménagement des lieux d’exercice choisis en respectant les impératifs de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</li> <li>- Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques</li> <li>- Contribution à la construction de la citoyenneté en particulier au travers de l’initiation aux fonctions d’officiel et à l’arbitrage en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics</li> <li>- Veille au comportement des pratiquants sur et en dehors du terrain en prenant en compte leurs caractéristiques singulières.</li> </ul> | <p>C4.1C- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option disciplines de descente sur glace en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2C- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l’option disciplines de descente sur glace afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3C- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p> | <p>L’épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ une démonstration technique en sécurité réalisée avec l’un supports bobsleigh, luge ou skeleton, composée des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la reconnaissance de la piste,</li> <li>- une poussée,</li> <li>- une descente en position de pilote depuis le départ intermédiaire du virage 12.</li> </ul> <p>2/ une mise en situation professionnelle consistant en la conduite en sécurité d’une séance d’apprentissage en disciplines de descente sur glace suivie d’un entretien.</p> | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise les techniques de l’option disciplines de descente sur glace</li> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d’apprentissage et dans une logique inclusive</li> <li>- Propose une séance ou un cycle d’apprentissage en disciplines de descente sur glace en veillant à respecter l’intégration de tous</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de l’option disciplines de descente sur glace en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique de l’option disciplines de descente sur glace dans les équipements de pratique des sports de glace</li> <li>- Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques en prenant en compte les caractéristiques singulières des publics</li> <li>- Aménage l’espace de pratique ou d’évolution</li> <li>- Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</li> <li>- Veille à l’entretien du matériel et de l’espace de pratique ou d’évolution</li> <li>- Veille à l’intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> </ul> |
|---|---|--|--|

**UC 4D – MOBILISER LES TECHNIQUES DE L’OPTION « DISCIPLINES D’ADRESSE SUR GLACE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D’ANIMATION OU D’APPRENTISSAGE**

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p><b>Encadrement des disciplines d’adresse sur glace en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux disciplines d’adresse sur glace dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics</li> <li>- Veille aux conditions de sécurité particulière de la pratique des disciplines d’adresse sur glace et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l’intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</li> <li>- Aménagement des lieux d’exercice choisis en respectant les impératifs de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</li> <li>- Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques</li> <li>- Contribution à la construction de la citoyenneté en particulier au travers de l’initiation aux fonctions d’officiel et à l’arbitrage en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics</li> <li>- Veille au comportement des pratiquants sur et en dehors du terrain en prenant en compte leurs caractéristiques singulières.</li> </ul> | <p>C4.1D- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l’option disciplines d’adresse sur glace en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2D- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l’option disciplines d’adresse sur glace afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3D- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p> | <p>L’épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ une démonstration technique en sécurité composée des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-l’annonce des options de trajectoires possibles,</li> <li>-la réalisation de trois lancers en sécurité, avec précision et stabilité sur une cible placée à vingt-cinq mètres minimum,</li> <li>- l’accompagnement de l’engin sur vingt-cinq mètres en utilisant le matériel adapté.</li> </ul> <p>2/ une mise en situation professionnelle consistant en la conduite en sécurité d’une séance d’apprentissage en disciplines d’adresse sur glace suivie d’un entretien.</p> | <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise les techniques de l’option disciplines d’adresse sur glace</li> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d’apprentissage et dans une logique inclusive</li> <li>- Propose une séance ou un cycle d’apprentissage en disciplines d’adresse sur glace en veillant à respecter l’intégration de tous</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de l’option disciplines d’adresse sur glace en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique de l’option disciplines d’adresse sur glace dans les équipements de pratique des sports de glace</li> <li>- Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques en prenant en compte les caractéristiques singulières des publics</li> <li>- Aménage l’espace de pratique ou d’évolution</li> <li>- Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</li> <li>- Veille à l’entretien du matériel et de l’espace de pratique ou d’évolution</li> <li>- Veille à l’intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques).</li> </ul> |
|---|---|--|--|